



**FORUM PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA
QUATRIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES (PMA IV)**

Istanbul (Turquie), 8 mai 2011

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et la Grande Assemblée nationale turque, avec l'appui du Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement

INFORMATIONS PRATIQUES

**ISTANBUL (TURQUIE)
8 MAI 2011**

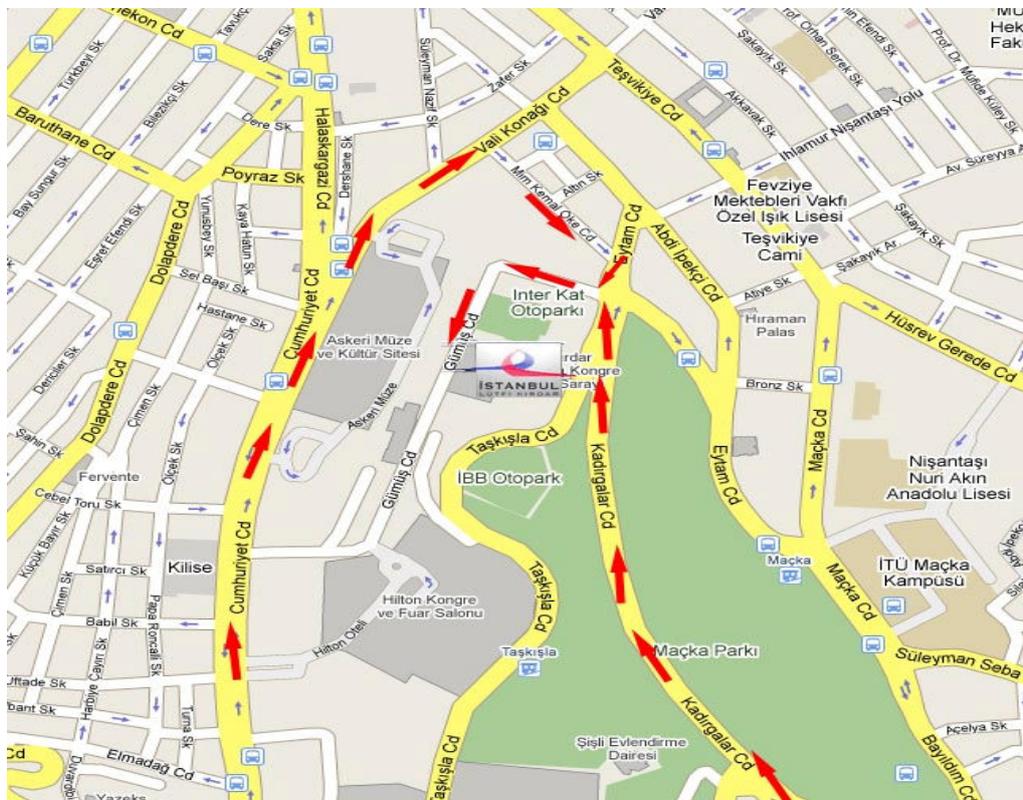
INFORMATIONS PRATIQUES I

Date et lieu	3
Participation, inscription et accréditation des délégués	3
Programme et modalités de travail	4
Langues	5
Documents	5
Hôtels et transports	5
Informations complémentaires	5

Date et lieu

1. Le Forum parlementaire se tiendra le dimanche 8 mai 2011, au même endroit que la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV), dans la **salle RUMELI A** :

Centre des congrès et des expositions Lütfi Kırdar
Harbiye 34267
Istanbul
Tél. : +90-212-373-1100
Fax : +90-212-224-0878
Site web : <http://www.icec.org/en/index.asp>



2. Le Centre des congrès et des expositions Lütfi Kırdar se trouve au cœur du quartier des affaires et du centre culturel de la ville, de sorte qu'il est facile pour les visiteurs d'accéder aux réseaux municipaux, nationaux et internationaux de transports. Pour plus ample information, prière de consulter le site web de la Conférence : <http://www.un.org/wcm/content/site/ldc/lang/fr/home>.

Participation, inscription et accréditation des délégués

3. Le Forum parlementaire est ouvert à tous les parlementaires qui seront sur place pour la Conférence des Nations Unies, en tant que membres de la délégation de leur pays. De manière à ce qu'il soit possible d'établir une Liste des participants, les parlementaires prévoyant d'assister au Forum sont invités à remplir le **formulaire d'information sur les participants** au Secrétariat avant le **27 avril**. Ce formulaire est également disponible sous forme électronique (www.ipu.org/splz-f/ldciv.htm).

4. L'UIP et la Grande Assemblée nationale turque ne pourront obtenir les accréditations à la Conférence des Nations Unies. Les demandes d'accréditation des délégations nationales devront être soumises au Service du protocole et de la liaison de l'ONU (voir : www.un.int/protocol, pour plus ample information). Tous les participants devront être en possession du badge délivré par l'ONU pour avoir accès aux manifestations et réunions de la Conférence, y compris au Forum parlementaire.

Les accréditations seront délivrées sur place aux délégués à la Conférence à compter du mercredi 4 mai 2011, par le Groupe des accréditations du Service du protocole, au Centre culturel Harbiye. Ce service sera ouvert tous les jours de 9 à 17 heures et **de 8 à 20 heures, les 7 et 8 mai**.

5. Un **visa** d'entrée est exigé pour les ressortissants de certains pays. Les personnes concernées devront faire une demande avant leur départ, directement auprès de la représentation de la Turquie dans leur pays. Il est vivement conseillé aux délégués de présenter leur demande suffisamment à l'avance, les délais de délivrance des visas pouvant être longs.

Des dispositions spéciales seront prises pour que des visas puissent être délivrés à l'arrivée à l'aéroport d'Istanbul, aux participants accrédités ressortissant de pays n'ayant pas de représentation turque.

Les visas seront délivrés gracieusement aux participants accrédités.

Liens utiles :

- Pour connaître les nationalités pour lesquelles un visa d'entrée est nécessaire, prière de consulter le site www.mfa.gov.tr/default.fr.mfa (et de cliquer sur *e-Consulat*).
 - Pour accéder à la liste des pays disposant d'une mission ou d'un consulat turc, prière de consulter le site <http://www.mfa.gov.tr/default.fr.mfa> (et d'utiliser le menu déroulant sous la rubrique *Présentations de la Turquie*).
6. A titre exceptionnel, les parlementaires de PMA participant à la Conférence pourront bénéficier d'une **assistance financière** (voir la liste des PMA à l'adresse suivante : www.unohrlls.org/en/ldc/related/62/). Des instructions expresses ont été adressées aux parlements concernés par lettre datée du 11 mars 2011. Aucune aide financière n'est prévue pour les parlementaires des autres pays.

Programme et modalités de travail

7. La réunion s'articulera autour de deux séances : l'une de 9 h.30 à 12 h.30 et l'autre de 14 h.30 à 17 h.30. Le programme complet du Forum et les documents connexes seront publiés sur le site web de l'UIP (www.ipu.org/splz-f/ldciv.htm). Une réception sera donnée par la Grande Assemblée nationale turque, soit à l'heure du déjeuner, soit à l'issue des réunions.
8. Le Forum parlementaire comprendra en outre diverses réunions-débat, présentations et exercices en groupes. Il ne sera pas établi de liste officielle des orateurs à l'avance et aucun discours préparé ne sera autorisé. Les interventions se feront sur demande, à main levée, et seront laissées à l'appréciation de la présidence.

Message parlementaire à la PMA IV

9. La 124^{ème} Assemblée de l'UIP, qui se tiendra à Panama, du 15 au 20 avril, devrait adopter un message parlementaire à l'intention de la Conférence. L'UIP s'exprimera également devant la Conférence des Nations Unies réunie en plénière, pour rendre compte des travaux réalisés dans le cadre du *volet parlementaire* du processus préparatoire.

Langues

10. Une interprétation simultanée sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français. En outre, trois cabines supplémentaires seront mises à la disposition des délégations qui souhaiteraient venir accompagnées de leurs propres interprètes, sur demande écrite adressée au Secrétariat de l'UIP (voir la dernière page pour les coordonnées). Il sera répondu aux demandes selon leur ordre d'arrivée.
11. Les documents officiels du Forum seront mis à disposition en anglais et en français uniquement, ces deux langues étant les langues de travail de l'UIP.

Documents

12. Les principaux documents du Forum sont les suivants : programme et liste des participants, message parlementaire de l'UIP à la Conférence des Nations Unies, liste des points focaux parlementaires des PMA, projet de Programme d'action parlementaire et avant-projet d'appui à la mise en œuvre des résultats de la Conférence des Nations Unies. Le Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les pays les moins avancés et le projet de Document final de la Conférence seront également mis à la disposition des participants.
13. Les délégués qui souhaiteraient distribuer leurs propres documents ou autres supports en rapport avec le thème du Forum trouveront une table prévue à cet effet dans la salle où se déroulera le Forum.

Hôtels et transports

14. Il appartient aux délégations à la Conférence des Nations Unies de s'occuper de leurs réservations hôtelières. L'UIP et la Grande Assemblée nationale turque **ne pourront les aider à faire leurs réservations**. Le site web de l'UIP propose une liste complète des hôtels situés à proximité du lieu de la Conférence, avec les coordonnées et les tarifs pratiqués (www.ipu.org/splz-f/ldciv.htm).
15. Les participants pourront utiliser le réseau de transports publics d'Istanbul (métro, bus et tramway). Des services de taxi sont également disponibles, à un prix abordable. Il est aussi possible de louer sur le marché privé des voitures, des minibus et des bus avec ou sans chauffeur. Enfin, un service de navettes pour le centre de conférence sera assuré à partir de certains hôtels (prière de vérifier directement auprès des hôtels).

Informations complémentaires

16. Des informations actualisées seront publiées sur le site web de l'UIP en temps voulu (www.ipu.org/splz-f.htm).
17. Les demandes d'informations complémentaires devront être adressées au Secrétariat de l'UIP, avant la Conférence :

Union interparlementaire
Chemin du Pommier 5
Case postale 330
CH-1218 Le Grand-Saconnex / Genève
Suisse

Tél. : +4122 919 41 50
Fax : +4122 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org

18. Pour contacter un représentant de l'UIP durant la Conférence, prière de composer le +1 917 535 3574.